

Val de Garonne info

Le journal de notre agglomération

Janvier 2025

N°52

Citoyenneté

UN NOUVEAU CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT *p. 2*

Budget 2025

PRÉPARATION SÈREINE MAIS RETARDÉE *p. 3*

Mobilités

LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL
SORT DE TERRE À TONNEINS *p. 6*

CALENDRIER
DE COLLECTE
2025

Réduction des déchets

ALLER PLUS LOIN *p. 4-5*



Citoyenneté

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT EST LANCÉ

Relancée à l'été 2024, la nouvelle assemblée citoyenne du Val de Garonne est désormais prête à débiter ses premiers travaux. Hâte de connaître les premiers sujets qui seront étudiés.

Le second semestre 2024 a permis aux membres du Conseil de développement (C2D) de faire connaissance avec l'Agglomération (ses nombreux domaines d'intervention, son fonctionnement, etc.), de se former à la médiation territoriale et de poser les bases de leur organisation interne ainsi que de leurs modalités de travail avec les élus.

Les premiers travaux vont donc pouvoir commencer. Pour rappel, le Conseil de développement réfléchit et fait des propositions sur des sujets relatifs aux compétences et aux projets de la collectivité. Ces sujets sont soit proposés par les élus de l'Agglomération, soit par les membres du C2D eux-mêmes.

Le Conseil de développement, c'est quoi ?

- des citoyens volontaires, représentatifs de la diversité du Val de Garonne
- un partenaire dans les projets
- un laboratoire, force de propositions, d'innovation, de réflexion et d'éducation populaire. ●



LE C2D EN CHIFFRES

78 membres

dont 43 tirés au sort (1 par commune) et 35 candidats.



100% de parité

De 23 à 77 ans

Actuellement **70 membres** actifs (recrutement par tirage au sort en cours sur quelques communes)

Un renouvellement tous les (1^{er} mandat : 2024-2026)

3 ans

LE LIEN AVEC LES ÉLUS ET LES CITOYENS ?

Quelle est la place du C2D dans les commissions ? Celle des élus dans les rencontres du C2D ? Quelle est la place des uns et des autres dans les rencontres avec les citoyens ? Toutes ces questions seront au cœur d'un prochain séminaire entre les élus du territoire et les membres du C2D. Ceux-ci ont défini en autonomie leur règlement de fonctionnement : la dynamique prend forme. ●

Parole d'élus

La création du C2D répond à une obligation légale d'associer les citoyens aux décisions de la collectivité. Mais c'était une volonté forte des élus de l'Agglomération, comme affirmé dans le Pacte de Gouvernance en début de mandature, d'aller plus loin. Nous avons voulu cette assemblée représentative de la population (âge, genre) avec un recrutement effectué par tirage au sort d'un(e) habitant(e) par commune (43 personnes) et par un appel à volontariat (35 personnes). Leurs connaissances et leur vision de l'avenir du territoire feront de ce conseil consultatif une véritable force de proposition.



Jacques Verdelet,
conseiller communautaire
et maire de Lagruère,
membre du groupe d'élus
suivant la démarche C2D

À LEUR RENCONTRE



**Simon
Jusix**

« Mes motivations ? Rencontrer d'autres personnes, participer aux prises de décision, pour le vivre ensemble. »

Je suis curieux de voir comment le Conseil de développement peut apporter un avis de façon vertueuse. On doit réussir à s'organiser pour que le dialogue soit fructueux d'abord entre nous puis avec les élus. Et ensuite parvenir à passer des intentions au concret. »

**Chantal
Gontaud-
de-Nogaret**

« Ce que je fais là ? C'est simple : je suis curieuse et j'ai envie de m'investir ! Je trouve que c'est très bien d'être allé chercher des gens différents de ceux déjà engagés ici ou là. Car du coup, on a un conseil de développement avec des gens de tous horizons, de tous les âges. On commence tout juste mais pour l'instant, je m'y sens bien : c'est structuré, convivial et on se sent pris au sérieux. »



Aurore

Marmande

« J'ai envie de contribuer au lien nécessaire entre la population et les collectivités locales. Envie de recueillir les avis des citoyens mais aussi de montrer à ces derniers que les collectivités font plein de choses pour eux. Cela ne se sait pas toujours. La démarche est lancée, très bien organisée et animée, on joue tous le jeu de l'échange, de l'écoute et de l'expression. C'est très stimulant ! »



Gabin

Le Mas-d'Agenais

« Quand j'ai reçu le courrier m'annonçant que j'avais été tiré au sort pour devenir membre du Conseil de développement, je me suis dit "c'est quoi ce truc !" Et puis je me suis lancé. »

Faire quelque chose pour le territoire, rencontrer des gens, cela m'a plu. Là, on se réunit pour définir comment on va s'organiser pour travailler. Un impératif pour moi : le respect des uns et des autres. Nous sommes tous au même niveau, quel que soit notre âge, notre métier, nos connaissances. »

Hélène

Marmande

« Après mes enfants et mon travail, j'ai maintenant envie de consacrer aussi mon énergie au service du territoire. Nous avançons souvent dans notre bulle. Ici, je suis satisfaite de participer à une aventure qui fait le lien entre les élus, la machine administrative et les citoyens. Ravie aussi de voir qu'on nous laisse de la latitude pour nous organiser : c'est précieux. Maintenant, nous verrons chemin faisant si nos travaux sont réellement pris en compte. Je suis plutôt positive au regard de toute l'énergie que Val de Garonne Agglomération y consacre. »



Édito

L'AGGLOMÉRATION QUI TRAVAILLE POUR LES HABITANTS

Au nom de Val de Garonne Agglomération et de son Conseil, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2025 : j'espère pour chacun d'entre vous et vos proches, réussite, épanouissement et bonheur. Vivre bien, en résumé.

Nous entamons 2025 dans la même ambiance que la deuxième moitié l'année 2024 : avec de l'incertitude, des inquiétudes, souvent aussi de la lassitude devant la situation politique nationale et internationale.

Mais le pire serait de se résigner. L'Agglomération est un collectif en mouvement depuis plus de 4 ans et nous avons mis en mouvement tout le Val de Garonne sur une trajectoire, celle des transitions : écologique, sociale, démocratique, numérique... Nous nous sommes ouverts

aux citoyens et aux acteurs du territoire, et continuerons à le faire pour dessiner avec eux le Val de Garonne de demain, qui doit rester accueillant, habitable, généreux. Le contexte fait que certains projets seront plus difficiles que prévu, prendront parfois plus de temps, mais nous tiendrons les engagements, qui répondent à des besoins et des espoirs.

Nous travaillons d'abord pour les gens d'ici, ceux qui le deviendront demain et ceux qui sont de passage, sans distinction, en leur assurant un haut niveau de service et d'équipements, accessibles et inclusifs car nécessaires à leur vie quotidienne.

Ce qui fait le lien entre nous tous, enfin, c'est la citoyenneté, faisant de nous une communauté préoccupée par le bien commun. Un collectif

uni dans notre diversité, persuadés que seule la démocratie permet le dialogue entre tous pour rapprocher et dépasser les intérêts de chacun. Animer ce dialogue est une question de pratique et de volonté. Je veille à ce que démocratie et citoyenneté restent au cœur du fonctionnement de l'Agglomération afin de faire de 2025, et des années suivantes, des années accomplies.

Chaleureusement,

Jacques Bilirir,
Président
de Val de Garonne
Agglomération



Budget 2025

UNE PRÉPARATION SEREINE MAIS RETARDÉE

Des choix forts, une trajectoire de bonne gestion maintenue et des efforts imposés par le contexte national : c'est ce qui résume le travail de construction du budget 2025.

Les débats difficiles autour du projet de loi de finances 2025 ont abouti à la censure du Gouvernement Barnier le 4 décembre et ouvert une période d'incertitude et d'inquiétude pour les collectivités. Première conséquence pour l'Agglo : le vote du budget a été décalé au 13 février, après le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 19 décembre.

Il a fallu travailler à assumer des économies imposées par le projet du Gouvernement : augmentations de charges, baisses de financements et menace d'un fonds dit « de précaution » (alimenté par une confiscation directe d'une partie des recettes de certaines collectivités) : un impact négatif sur le bloc local à plus de 10 milliards d'euros.

« C'est profondément inapproprié et inefficace, pour le vice-président chargé des Finances de VGA, Laurent Capelle, car les 1 000 milliards de dette supplémentaires depuis 2017 et le dérapage incontrôlé sur le déficit 2024 sont l'unique responsabilité des gouvernements successifs et parce que les collectivités sont vertueuses. Chaque euro leur sert à dynamiser l'économie réelle car il se transforme en investissement, en emploi, en service. »

La chute du Gouvernement ne fait pas automatiquement tomber le projet de budget : il peut être re-

pris par le nouveau Gouvernement, ou en tout cas largement l'inspirer, ce qui oblige à la prudence.

Pour l'Agglomération et ses partenaires, le coup peut être rude : 1,5 millions d'euros en moins pour l'Agglo ; 1 million d'euros cumulé retiré aux 43 communes du territoire ; tandis que le Département du Lot-et-Garonne et la Région Nouvelle-Aquitaine recherchent respectivement 60 et 130 millions d'euros.

« Nous devons préserver l'avenir du territoire sans perdre de vue le sens de nos actions quotidiennes, selon le président Jacques Bilirir. J'ai demandé aux services et aux vice-présidents de retravailler à un budget plus rigoureux. Malgré un contexte négatif, nous avons fait de vrais choix positifs, en préservant le niveau, la qualité et l'accessibilité des services du quotidien tout en maintenant la capacité de l'Agglo d'investir pour la transition écologique et le développement. »

La situation de l'Agglo est saine : un niveau d'investissement record en 2024, l'épargne se maintient et la capacité de désendettement reste de moins de 4 ans. Les principaux points de vigilances concerneront le maintien de la capacité à aller chercher des financements extérieurs et la gestion de la masse salariale. ◆

* À noter, en raison des délais d'impression et de livraison de votre journal, cet article a été écrit mi-décembre et ne prend donc pas en compte les dernières actualités autour du budget national.

HOMMAGE

Michel Couzigou

Le président Jacques Bilirir, les élus communautaires et les agents de l'Agglomération souhaitent rendre hommage à Michel Couzigou, maire de Saint-Avit et vice-président de l'Agglo en charge des transports et des mobilités, décédé en septembre dernier à 70 ans de la maladie de Charcot. À l'heure où le chantier du Pôle d'Échanges Multimodal de Tonneins bat son plein, votre journal Val de Garonne info souhaitait saluer son engagement sans faille et son courage. Souhaitons également la bienvenue à son successeur à la mairie de Saint-Avit, Nicolas Lebedinsky, membre du bureau d'Agglomération.



En Bref

GOVERNANCE

Nouvelles délégations

au conseil d'Agglo

Suite aux décès de Didier Monpoullan et Michel Couzigou, il a été nécessaire de revoir une partie de la répartition des délégations et fonctions des élus de l'Agglo. Ainsi, Catherine Bernard, maire de Caubon-Saint-Sauveur, est désormais vice-présidente chargée des déplacements, mobilités et transports publics. La délégation Coeur de ville / Centres-bourgs / Opération de Revitalisation du Territoire et opérations collectives qu'elle occupait jusqu'ici est partagée entre Christian Pezzutti, vice-président délégué à l'Habitat et l'Aménagement, et Anne-Marie Chaumont, membre du bureau déléguée au dispositif Action collective de proximité. Claudette Tillot, maire de Montpouillan, est chargée de la délégation à la Mise en tourisme de la voie verte. Claude Lalande, jusque-là élu délégué, est désormais vice-président Richesses humaines, Inclusion et Conditions de travail. Enfin, Guy Ianotto a été élu président du Syndicat Mixte d'Aménagement des bassins versants du Trec, de la Gupie et du Médier.

VOTRE MAISON DE L'HABITAT A OUVERT

Le service public de la rénovation de l'habitat a déménagé ! Rendez-vous désormais à la Maison de l'Habitat située au 35 rue Léopold Faye à Marmande. Les équipes vous accompagnent toujours individuellement et gratuitement pour vous aider dans votre projet de travaux. La Maison de l'Habitat, dont l'aménagement final sera livré d'ici l'été 2025, vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. ◆



✚ d'infos habitat@valdegaronne.fr / 0 800 47 01 47

ALLER PLUS LOIN

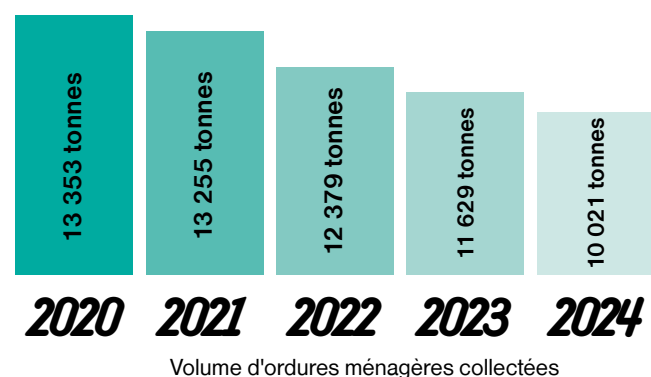
RÉDUISONS
NOS DÉCHETS
TEOMi

À vos côtés, l'Agglomération est lancée dans la bataille de la réduction des déchets ! Trier plus et mieux, composter, moderniser les déchèteries, ouvrir de nouvelles filières de recyclage... Si des résultats sont d'ores et déjà visibles, il faut aller plus loin. C'est tout le sens de la TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) qui est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2025.

Bravo !

LA bonne nouvelle : en 4 ans, vous avez réussi à réduire de 25 % le volume de déchets jetés dans le bac gris ! Vos efforts au niveau du tri, du compostage, des achats différés, etc... sont visibles.

Résultat : dès 2026, nous pourrions adapter la fréquence de collecte du bac gris avec un passage en moins pour tous les foyers soit une économie de 470 000 € par rapport à 2025. 🍀



Trier, composter, réutiliser, acheter différemment pour réduire au maximum son bac gris !

COMMENT SORTIR LE MOINS POSSIBLE SON BAC GRIS ?

Avec l'arrivée de la TEOMi, il s'agit de sortir son bac gris le moins souvent possible et uniquement lorsqu'il est plein ! Comment ? En changeant ses habitudes et en misant toujours plus sur le compostage et le recyclage. 🍀

Trier

Emballages et papiers dans le bac jaune

Piles, ampoules, appareils électroménagers

Verre et textile dans les bornes dédiées

Composter

Composteurs individuels ou partagés

30 % de nos déchets du bac gris sont compostables

Acheter différemment

Éviter les produits suremballés

Réutiliser et réparer

Réparer plutôt que racheter

Donner aux ressourceries ou associations

Nouvelles filières de recyclage en déchèterie (articles de sports/loisirs/bricolage, mobilier de jardin, jouets, coquillages)

ET SURTOUT, NE SORTIR SON BAC QUE LORSQU'IL EST PLEIN !

COUP DE BOOST SUR LE COMPOSTAGE

Tout ce qui est jeté dans le bac gris finit par être enfoui. Enfouir des épluchures de pomme ou une tonte de pelouse, est-ce bien cohérent ? Redonner à la terre nos déchets alimentaires ou de jardin, c'est du bon sens et ce n'est pas compliqué ! L'Agglomération vous aide à franchir le pas en proposant à la

vente des composteurs (avec une formation gratuite) mais aussi avec la multiplication en 2025 des sites de compostage partagé sur tout le territoire. 🍀

+ d'infos Guide du compostage sur valdegaronne.fr

LA GESTION DES DÉCHETS À L'AGGLO, C'EST QUOI ?

La collecte

Bacs gris et jaune en porte à porte

Bornes à verre

Déchèteries

Prévention dont compostage

Le traitement

Enfouissement

Centre de tri

Le coût

1^{er} poste de dépenses de l'Agglo

Financé à **80 %** via la TEOM payée par les usagers

10,5 millions d'€ en 2024

21 € par mois par foyer, en moyenne

Alerte sur les coûts !

Malgré les efforts déjà réalisés, et à venir, en termes de réduction des déchets, le coût est en constante et inexorable augmentation d'année en année. Pourquoi ? 2 raisons principales.

- La TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) payée par l'Agglo à l'État ne cesse d'augmenter : + 300 % depuis 2012.
- Le coût du traitement. En 2025, l'Agglo

pourrait s'attendre à deux augmentations actuellement étudiées par ValOrizon : + 1 € pour sa cotisation à l'habitant et jusqu'à + 51 % sur le coût à la tonne de déchets traités.

Dans ce contexte, une possible augmentation des taux de TEOM est à l'étude pour 2025 représentant un coût supplémentaire de 4 à 6 € par mois et par foyer. 🍀

LA TEOMi, C'EST PARTI !

Depuis le 1^{er} janvier dernier, la TEOMi est en place : la comptabilisation du nombre de fois où vous sortez votre bac gris a commencé. Vous avez des questions ? Nous avons les réponses !

Qui est concerné ?



Tous les habitants, propriétaires et locataires.

Quel impact sur ma taxe déchets ?

La part variable de la taxe déchets dépend de la taille et du nombre de fois où vous sortirez votre bac gris pour la collecte. Pour maîtriser au mieux cette taxe : changez vos habitudes (refusez les produits à usage unique ou consommez en vrac), compostez, recyclez, réutilisez et ne sortez votre bac gris que lorsqu'il est plein.

LA TEOMi, C'EST QUOI ?

C'est un nouveau mode de calcul de la TEOM qui permet de devenir acteur de sa taxe déchets. Elle est constituée d'une part fixe (indexée sur la valeur locative de votre logement) et d'une part variable (calculée en fonction du nombre de fois où vous sortez votre bac gris pour la collecte, et de la taille de ce bac).

Y a-t-il un forfait ?



Non, la TEOMi ne fonctionne pas sur la base d'un forfait. Sa part variable se calcule en fonction du nombre de fois où vous sortez votre bac gris, et de sa taille.

À partir de quand vais-je payer la TEOMi ?



Comme pour la TEOM, la TEOMi figurera sur l'avis de taxe foncière. La 1^{re} TEOMi sera sur votre taxe foncière 2026. Elle intégrera donc la part variable basée sur vos levées de 2025.



Je suis en habitat collectif, comment ça marche ?



La part variable dépendra de la production d'ordures ménagères de l'ensemble des occupants. Elle sera répartie par le propriétaire. L'effort de réduction des déchets ménagers est donc collectif.

Je suis locataire, suis-je concerné ?



Oui. Le propriétaire a la possibilité de répercuter dans vos charges le montant de la TEOMi correspondante à votre logement.

Et mon bac jaune ?



La comptabilisation se fait uniquement sur le bac gris. Mais attention, si des ordures ménagères sont jetées dans le bac jaune, il ne sera pas collecté.

Doit-on s'attendre à plus de dépôts sauvages ?

Cette crainte est légitime. Pourtant, en regardant d'autres territoires déjà passés en mode TEOMi, si dans un premier temps il peut y avoir une augmentation des incivilités, cela se règle ensuite.

Que se passe-t-il si on jette des poubelles dans mon bac ?

Cela n'impactera pas le montant de votre TEOMi car c'est le nombre de collecte qui est comptabilisée, pas le poids. Mais pour éviter ce désagrément, bien penser à sortir son bac uniquement la veille au soir de la collecte et de le rentrer juste après, conformément au règlement de collecte.

Si je ne sors pas mon bac gris, je ne paierais rien ?

Si, vous paierez la part fixe car la TEOMi ne finance pas uniquement la collecte des bacs gris. Elle finance également tous les autres volets de la gestion des déchets : la collecte du bac jaune, le traitement, les déchèteries, les bornes à verre, la prévention, etc.

Mon bac est signalé en anomalie, que faire ?

Les bacs sont dotés d'une puce électronique permettant de les identifier et de les rattacher à un foyer. En cas d'anomalie lors de la collecte (bac non doté de puce, puce défectueuse, bac non conforme ou non fourni par l'Agglo, seau, bac non recensé ou de manière incomplète, etc), un autocollant "BAC EN ANOMALIE" sera apposé sur le bac gris. Merci de contacter au plus vite l'Agglo au 05 53 64 40 46 pour éviter l'arrêt de la collecte de votre bac gris.

Parole d'élue



Marie-France Bonneau,
vice-présidente en charge du Développement Durable et de la Transition Écologique

« Merci d'avoir accueilli nos ambassadeurs lors de l'enquête ! Votre engagement et les premiers résultats doivent nous encourager à poursuivre collectivement notre action pour la réduction des déchets. Les coûts de traitement augmentent fortement et vous l'avez compris notre seul levier est de tout mettre en œuvre pour réduire le volume de nos ordures ménagères, et ensemble nous y parviendrons car nous avons encore des marges de progrès. »

TONNEINS

LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL SORT DE TERRE

Les abords de la gare de Tonneins se sont considérablement transformés ces derniers mois. Et ce n'est pas fini, les travaux d'aménagement en Pôle d'Échanges Multimodal battent leur plein jusqu'à fin février 2025 !

Un nouveau parking

C'est un tout nouvel espace que les usagers ont découvert début novembre 2024 : un parking de 77 places de stationnement et désimperméabilisé grâce à des pavés enherbés. D'ici la fin du chantier fin février, 3 places seront réservées aux personnes à mobilité réduite (à moins de 10 mètres de l'accès aux quais), 6 seront des arrêts-minutes, 10 de courte durée (disque bleu, 1h30) et 55 de longue durée. 4 places de stationnement seront également dédiées aux motos et scooters.

Un lieu repensé

Exclusivement réservé aux modes de déplacements actifs (piétons, vélos...), le parvis de la gare sera largement végétalisé tout comme l'ensemble du site. En tout ce sont 56 arbres qui seront présents contre 9 auparavant, sans compter les nombreux arbustes et massifs. Le vélo tiendra une place importante avec l'aménagement d'une piste cyclable qui sera, à court terme, raccordée à la liaison cyclable prévue en 2026 vers le collège Germillac. Des box-vélos sécurisés seront également installés sur le parvis.



Et maintenant ?

Après une pause hivernale, les travaux ont repris début janvier et ce jusqu'à fin février. Cette période sera marquée par la fin de l'aménagement du parking et du parvis avec les différents marquages, la signalétique, l'installation du mobilier urbain et de toilettes publiques ainsi que la plantation des végétaux. Enfin, cette dernière phase de travaux verra le réaménagement du boulevard qui sera fermé entièrement jusqu'à la fin du chantier. Pendant cette période, les arrêts de bus seront déplacés le long de l'avenue de Lattre de Tassigny, côté voie ferrée. ●

Parole d'élue

« Les Pôles d'Échanges Multimodaux de Tonneins et de Marmande sont essentiels, contribuant au bien-vivre des habitants et à l'attractivité du territoire en rapprochant le Val de Garonne des métropoles voisines. Le site de Tonneins est en passe de dévoiler ses aménagements. Début mars 2025, les usagers pourront apprécier un espace réorganisé et apaisé, végétalisé et résilient, offrant des services de mobilité adaptés aux besoins. »



Catherine Bernard,
vice-présidente
Déplacements, mobilités,
transports publics



MEILHAN-SUR-GARONNE

LE PONT DE TERSAC DÉTRUIT

En février 2024, le pont de Tersac sur le canal latéral à la Garonne à Meilhan-sur-Garonne, avait été fortement endommagé par la chute d'un platane, avec pour conséquence l'obligation de détruire l'ouvrage. Malgré l'absence formelle d'accord avec l'assurance de Voies Navigables de France (VNF) sur la prise en charge complète du sinistre, l'Agglomération a décidé d'enclencher les travaux en juillet dernier afin de permettre un retour à la normale de la navigation du canal. Les modalités de reconstruction de l'ouvrage sont en cours d'étude.

MONTPOUILLAN

LES DEUX VOIES VERTES SONT RELIÉES

Les amateurs de vélo (et pas que) ont le sourire ! Depuis fin octobre, la voie verte du Canal latéral à la Garonne et la So Vélo bénéficient d'une liaison sécurisée au niveau de Montpouillan. Financés par le département de Lot-et-Garonne et l'Agglomération, les travaux ont consisté à la construction d'une rampe d'accès. Suite aux intempéries de l'automne, le revêtement final de la liaison sera posé au 1^{er} trimestre 2025. À vos marques, prêts, roulez ! ●



LAFITTE-SUR-LOT

L'ÉGLISE RESTAURÉE

C'est une seconde jeunesse pour l'église Saint-Sauveur ! Afin d'éviter sa détérioration et d'assurer sa conservation dans le temps, le bâtiment a été mis hors d'eau grâce à la rénovation de la charpente et de la couverture sur les parties nef et chevet. Ce chantier de préservation du patrimoine, achevé en novembre 2024, a bénéficié du soutien de l'État, de l'Agglomération via un fonds de concours de 28 000 € mais aussi de dons de la fondation Sauvegarde de l'Art Français et l'Association des Amis du Patrimoine Lafittois. 🟩



SAINT-BARTHÉLÉMY-D'AGENAIS

UNE PLAINE DE SPORTS ET DE LOISIRS D'ENVERGURE

Depuis son inauguration il y a quelques mois, la plaine de sports et de loisirs de Saint-Barthélemy-d'Agenais est devenu un passage obligé pour petits et grands ! Sur place : un city stade, une piste d'athlétisme, une tyrolienne géante, une méga structure de jeux et un rocher d'escalade. L'investissement total de 400 000 € a été financé à 78 % grâce à des subventions issues de fonds européens, de l'État, du Département, de l'Agence nationale du sport, de Val de Garonne Agglomération et de la Française des Jeux. 🟩



VAL DE GARONNE

ET SI ON VÉGÉTALISAIT ?

Depuis l'an dernier, dans le cadre de son plan de végétalisation, l'Agglo a décidé de soutenir techniquement et financièrement les communes dans leurs projets de renaturation des espaces publics.



Face aux événements climatiques extrêmes qui s'intensifient et dans une volonté d'améliorer le cadre de vie de ses habitants, l'Agglomération a mis en place un fonds de 50 000 €/an sur 3 ans visant à soutenir la végétalisation de ses centres-villes et centres-bourgs. Les critères d'éligibilité des projets sont aussi bien techniques que sociaux : désimperméabilisation des sols, gestion in situ des eaux pluviales, accroissement de la biodiversité, plantation d'essences locales ou encore démarches partenariales et participation citoyenne.

Aujourd'hui, 5 projets ont reçu le soutien de l'Agglomération. Afin d'offrir des conditions de vie plus agréables, une parcelle à Sainte-Bazeille va être aménagée en place-parking végétalisée. Les espaces publics de Caubon-Saint-Sauveur seront eux réaménagés et végétalisés aux abords de la halle couverte, de la mairie et du cimetière afin de créer un îlot de fraîcheur. À Escassefort, la place de l'école sera entièrement déminéralisée et transformée en un espace de détente et de biodiversité. Un parking végétalisé et un jardin public seront aménagés à Castelnau-sur-Gupie. Enfin, l'îlot Jules Ferry à Tonneins (site pilote du plan

de végétalisation à proximité de nombreux équipements et services comme le cinéma, l'école ou la maison de santé) sera concerné avec des aménagements laissant davantage de place à la nature en ville et aux mobilités douces, dans une optique de rafraîchissement et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. 🟩

Parole de

« Avec ce fonds, l'Agglo réaffirme son engagement dans la transition écologique en soutenant les communes dans la conception de projets concertés et cohérents pour le bien-être des citoyens, dans un contexte d'adaptation au changement climatique. »



Tanguy Clabon,
élu délégué à la
végétalisation, la
renaturation et la biodiversité

L'AGENDA DU VAL DE GARONNE

Du 4 au 6 février

TONN'EMPLOI

Tonneins

Coorganisé par la ville de Tonneins et Val de Garonne Agglomération en partenariat avec les acteurs de la formation, de l'emploi et de l'orientation, le salon revient pour une 3^e édition. Au programme : découverte des métiers le 5 février après-midi, emploi et recrutement le 6 février. Ouvert à tous.

+ d'infos valdegaronne.fr

Du 6 au 9 février

FESTIVAL MONDOCLOWNS

Marmande



Pour cette 9^e édition, Thierry Planès nous réserve de belles surprises avec sa nouvelle création KZAAM, ou quand la comédie s'empare de la magie...

+ d'infos Au théâtre Comoedia. Infos et réservations à l'Office de tourisme Val de Garonne à Marmande 05 53 64 44 44 ou sur mondoclowns.box.fr

15 et 16 mars

LA BD EST DANS LE PRÉ

Fourques-sur-Garonne

Le Festival de la BD est dans le Pré, organisé par l'association Kit Culture, accueillera à Fourques-sur-Garonne tous les passionnés et amateurs de bande dessinée, comics et mangas pour une 12^e édition. Des activités pédagogiques pour les scolaires sont aussi au programme.

+ d'infos Infos et programme complet : www.labdestdanslepre.fr

Toute l'année

LES UKRONIES DU VAL

Marmande

En 2025, ce sera la 4^e édition du festival qui fait la part belle à l'imaginaire. Les Ukronies Du Val se déclineront au fil de l'année. Rencontres d'auteurs, lectures, conférences, concours d'écriture et de dessin autour du thème des insectes... et bien d'autres choses au programme.

+ d'infos Infos et programme complet : www.lesukronautes.fr

À suivre

STACCATO

En Val de Garonne

L'agitateur musical du milieu rural lot-et-garonnais depuis 1996 a fait soulever le public à 7 reprises sur le territoire en 2024. À l'heure du bouclage de notre journal, la programmation n'est pas encore connue mais une chose est sûre : ça va encore déménager !

+ d'infos Infos, programme et tarifs : [@Staccato.crew](https://www.facebook.com/staccato.crew)
staccato-asso-47.blogspot.com



- Agmé
- Beaupuy
- Birac-sur-Trec
- Calonges
- Castelnau-sur-Gupie
- Caubon-Saint-Sauveur
- Caumont-sur-Garonne
- Clairac
- Cocumont
- Couthures-sur-Garonne
- Escassefort
- Fauquierolles
- Fauillet
- Fourques-sur-Garonne
- Gaujac
- Gontaud-de-Nogaret
- Grateloup-Saint-Gayrand
- Jusix
- Lafitte-sur-Lot
- Lagupie
- Lagruère
- Le Mas-d'Agenais
- Longueville
- Marcellus
- Marmande
- Mauvezin-sur-Gupie
- Meilhan-sur-Garonne
- Montpouillan
- Puymiclan
- Saint-Avit
- Saint-Barthélemy-d'Agenais
- Saint-Martin-Petit
- Saint-Pardoux-du-Breuil
- Saint-Sauveur-de-Meilhan
- Sainte-Bazeille
- Samazan
- Sénestis
- Seyches
- Taillebourg
- Tonneins
- Varès
- Villetton
- Virazeil

Nos 43 communes

Inscrivez-vous à la newsletter de l'Agglo !

Recevez Val de Garonne Actu' tous les mois dans votre boîte mail : toutes les actualités de votre territoire, les idées de sorties, les offres d'emplois...



Suivez l'Agglo
valdegaronne.fr

[valdegaronneagglo](https://www.facebook.com/valdegaronneagglo)

[Val de Garonne Agglomération](https://www.linkedin.com/company/val-de-garonne-agglomeration)

[valdegaronneCA](https://www.youtube.com/channel/UC...)

Prochain conseil communautaire :
Jeudi 13 février à 18h
Retrouvez la vidéo sur notre chaîne YouTube.